LYCÉE FRANÇAIS JEAN RENOIR

établissement géré par / *Schulträger*

l'AEFE

Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger

# LE GUIDE DES NOUVEAUX ÉLÈVES

inclus

DOSSIER SPÉCIAL

Entrée en 6ème

APELM e.V.

ASSOCIATION des PARENTS d'ÉLÈVES du LYCÉE JEAN RENOIR - MUNICH

ÉDITION 2018

L'APELM est affiliée à

Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étrangers

FAPEE

# GUIDE DES NOUVEAUX ÉLÈVES ET DE L'ENTRÉE EN 6ème

## Sommaire

Préambule : le mot du Proviseur

1. Organisation générale

2. Scolarité, enseignements et orientation

3. Outils de dialogue et de consultation parents - Lycée

4. La vie quotidienne au Lycée Jean Renoir

5. Adresses et liens utiles

Dossier spécial : Entrée en 6ème

Bibliographie

Table des matières

# Mot du Proviseur

Chers Élèves,

Vous abordez aujourd'hui une nouvelle année scolaire. Ce moment est souvent l'occasion de nombreuses interrogations tout particulièrement pour ceux d'entre vous qui entrent en Sixième ou qui arrivent pour la première fois au lycée Jean Renoir. Vous allez découvrir un nouvel établissement, de nouveaux modes de fonctionnement, de nouveaux visages. Ce guide, élaboré par les Parents d'Élèves et le Conseiller Principal d'Éducation, est là pour vous accompagner et répondre à l'essentiel de vos questions. Je ne peux que vous inviter chacun à le lire attentivement.

J'aimerais profiter de ce message pour vous adresser également des vœux de réussite pour cette nouvelle année scolaire. Votre parcours se construit d'année en année, je vous invite à le rendre le plus riche possible en vous investissant dans votre scolarité et vos cours, mais aussi en participant aux nombreuses activités pédagogiques qui vous sont proposées. Notre projet pédagogique a pour ambition de vous apporter ce qui vous permettra de réussir pleinement votre scolarité, de développer l'ensemble de vos connaissances, et de vous ouvrir au monde pour vous préparer au mieux aux échéances importantes qui vous attendent après le baccalauréat.

Associé à ces différents éléments, ce guide vient utilement contribuer à faciliter votre scolarité. Les Parents d'Élèves et toutes les équipes du lycée Jean Renoir vous souhaitent une très bonne année scolaire !

Le Proviseur

# GUIDE DES NOUVEAUX ÉLÈVES

## 1. Organisation générale

**Le Lycée Jean Renoir** est un établissement en gestion directe de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (A.E.F.E.) **homologué par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**. L'homologation garantit à la fois la conformité au modèle éducatif français et la qualité de l'enseignement dispensé.

Le Lycée Jean Renoir est situé sur deux sites :

- le site de **Giesing** pour les enseignements du 1er degré (écoles maternelle et élémentaire)
- le site de **Sendling** pour les enseignements du secondaire (collège et lycée)

Les trois filières générales L, ES et S sont proposées.

Les deux sites accueillent environ 1400 élèves et 890 familles.

### 1.1 Équipes pédagogiques et interlocuteurs

L'organigramme des équipes du Lycée Jean Renoir :

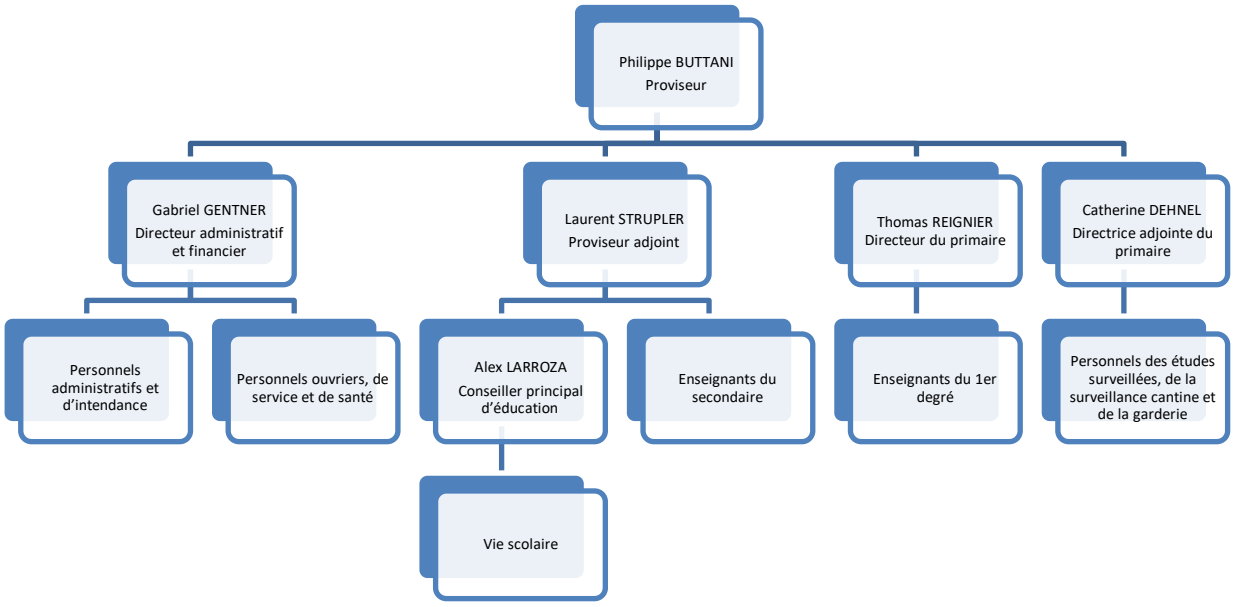

### 1.1.1 Équipe de Direction, Vie Scolaire

**Le proviseur :**
Responsable de l'établissement, le proviseur préside le conseil d'établissement et veille au bon fonctionnement du collège et du lycée (sécurité et conditions de travail). Il prend les décisions importantes concernant la vie scolaire, l'orientation et l´organisation pédagogique des enseignements et des examens. Il est également l'interlocuteur privilégié des autorités de l'Éducation Nationale, de l'AEFE, des autorités bavaroises compétentes, etc.

**Le proviseur adjoint :**
Il assiste le proviseur dans son travail et le remplace en cas d'absence. Il est en charge de l'organisation administrative et matérielle des examens (D.N.B. (diplôme national du brevet) et Baccalauréat). Il met en place les emplois du temps des élèves et des professeurs.

**Le conseiller principal d'éducation (C.P.E.) :**
Il est le responsable de la Vie Scolaire et s'occupe du suivi des élèves et des classes (absences et retards, discipline, parcours, choix des options, orientation,...). Il organise les élections des représentants des élèves (délégués de classes, Conseil d'Établissement, Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne, etc.) et assure leur formation.

En cas de questions ou pour signaler des difficultés rencontrées par votre enfant, vous pouvez vous adresser à lui ainsi qu'à son équipe de la Vie Scolaire.

**L'équipe de la Vie Scolaire :**
Elle est composée de 7 assistants d'éducation qui assurent l´accueil des élèves et des parents pour le quotidien des élèves. Ils les prennent en charge en salle de permanence lorsque cela est nécessaire (voir le règlement intérieur).

C'est à la Vie Scolaire - vie-scolaire@lycee-jean-renoir.de - que doivent être adressés les **justificatifs de retard et d'absence ainsi que les certificats médicaux** lorsque votre enfant ne s'est pas rendu en classe. Il est impératif de prévenir à l'avance si possible ou au plus tard le jour même de l'absence par téléphone au 089/721 00 727.

### 1.1.2 Enseignants

L'équipe pédagogique est composée d'une soixantaine d'enseignants respectivement sur le site de Sendling et celui de Giesing.

Pour prendre contact avec les membres de l'équipe pédagogique, l'outil Pronote dispose d'un système de messagerie (mais attention, tous les professeurs ne l'utilisent pas). Vous utiliserez en priorité le carnet de correspondance

### 1.1.3 Administration

Pour toutes questions relatives à l'inscription, les factures, etc., des interlocuteurs dédiés sont à votre disposition sous la direction de Gabriel Gentner, Directeur Administratif et Financier (DAF) du Lycée.

### 1.1.4 Interlocuteur santé

Une infirmière est présente dans l'établissement les **mardis et jeudis de 8h30 à 12h30**. Outre les soins qu'elle peut apporter en cas de besoin, l'infirmière est aussi à l'écoute des élèves. Son rôle est de les informer sur des questions concernant la santé au sens large : équilibre alimentaire, produits addictifs (alcool, toxicomanie, tabac), sexualité, sida, prévention des violences verbales et autres.

Elle organise des séances d'information sur des thèmes de santé pour les élèves par niveau au cours de l'année scolaire.

L'infirmière tient à votre disposition une liste de services sociaux, de conseil, d'aide et de psychologie de la ville de Munich.

C'est la personne à contacter pour toute demande de PAI - **Projet d'Accueil Individualisé** - destiné notamment aux enfants ayant des besoins thérapeutiques particuliers.

### 1.1.5 Coordonnées

Pour prendre contact, reportez-vous à la page Contacts et organigramme des services du site du Lycée où se trouvent les adresses email et numéros de téléphone des membres de l'équipe.

## 1.2 Règlement intérieur

La vie du Lycée est régie par le Règlement intérieur.

L'intégralité du règlement intérieur figure dans le carnet de correspondance qui est distribué à tous les élèves en début d'année scolaire et doit être lu et signé par les parents et les élèves. Il peut également être consulté en ligne (règlement intérieur).

Principales obligations des élèves :

- Les élèves doivent fréquenter le lycée avec assiduité et être ponctuels à tous les cours.
- Ils doivent se vêtir décemment et se comporter de façon respectueuse vis-à-vis des personnels et de leurs pairs.
- Ils ont l'obligation d'utiliser les locaux de façon raisonnable, notamment en jetant les déchets dans les poubelles, en veillant à ne pas salir ni détériorer les équipements.
- Le tabac est strictement interdit dans l'enceinte du Lycée (y compris dans la cour) ainsi, bien évidemment que toute substance alcoolisée, stupéfiante ou toxique.

- L´utilisation des téléphones portables est tolérée uniquement dans la cour pour les collégiens et dans la cour et le foyer des élèves pour les lycéens. Son usage est donc interdit dans les locaux de l´établissement, pendant le trajet collège-gymnase, aux sorties scolaires ou activités pédagogiques en dehors de l´établissement.

- Une carte d'identité scolaire sera remise à votre enfant à la rentrée, il doit toujours l'avoir sur lui.

Les règles ci-dessus s'appliquent également pendant les voyages pédagogiques et toutes les activités mises en place par l'établissement.

# 2. Scolarité, enseignements et orientation

## 2.1 Enseignement des langues

### 2.1.1 Collège :

- Allemand : de la 6ème à la 3ème, il existe 4 groupes d'allemand : débutant, langue étrangère, langue seconde et langue maternelle. Parmi toutes les classes, les élèves sont répartis dans ces groupes en fonction de leur niveau d'allemand et dans un souci d'équilibre des effectifs.

- Anglais : à partir de la 3ème, les élèves sont répartis dans deux groupes de niveau : "normal" et "avancé".

- Des cours de latin et d'espagnol sont également proposés respectivement dès la 6ème et dès la 5ème.

### 2.1.2 Lycée

- Allemand : Il existe plusieurs groupes d'allemand en fonction du niveau de connaissance des élèves. Les élèves choisissant la filière Abibac ont des cours d'allemand supplémentaires d'un niveau plus soutenu et qui impose la lecture d'ouvrages littéraires supplémentaires.

- Anglais : les élèves sont répartis dans deux groupes de niveau : "normal" et "avancé".

- Des cours de latin et d'espagnol sont également proposés mais ne peuvent être suivis que par les élèves qui auront déjà démarré cet apprentissage au collège.

## 2.2 Abibac

Les élèves ont la possibilité de suivre un cursus les amenant à terminer leur parcours scolaire par un double diplôme, le baccalauréat et l'Abitur. Ce choix se fait en fin de 3ème pour la seconde. La direction organise généralement une réunion d'information à ce sujet en fin d'année scolaire pour les élèves de 3ème. De nombreuses informations – des conditions d'admission dans le programme aux modalités - sont disponibles sur le site Internet du Lycée.

## 2.3 Section Européenne

La Section Européenne également appelée DNL (Discipline Non Linguistique) consiste en un cours de SVT hebdomadaire supplémentaire assuré en anglais en binôme par un professeur de SVT (Sciences et Vie de la Terre) et un professeur d'anglais. L'accent est mis sur la méthodologie. Seul un nombre limité d'élèves est admis dans ce cursus.

## 2.4 Éducation Physique et Sportive (EPS)

Le Lycée ne disposant pas d'équipements adéquats pour l'EPS, les élèves doivent se rendre dans des gymnases des environs mis à disposition à cet effet. Le trajet des collégiens est encadré par les professeurs au départ de l´établissement. Les lycéens se rendent directement dans les installations sportives après autorisation écrite pour les élèves mineurs.

## 2.5 Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)

Le CDI accueille les élèves désireux de se documenter, lire, emprunter un ouvrage, participer à un projet pédagogique, s'informer sur l'orientation. Toute l'actualité du CDI et la base de données sont consultables sur un portail numérique via le site du lycée.

## 2.6 Soutien et outils d'approfondissement

Il existe trois systèmes de soutien ou d'aide à l'apprentissage au lycée Jean Renoir :

- **Aide Méthodologique :** supervisée par un assistant d'éducation, elle a pour but d'aider l'élève à s'organiser en fonction de ses besoins.

- **Tutorat entre pairs :** organisé et supervisé par un professeur, il s'agit d'un atelier d'entraide entre les élèves. Le tutorat est basé sur le volontariat de la part de l'élève bénéficiaire et de l'élève "tuteur".

- **Aide Personnalisée (AP)** mise en place lors de la réforme du collège en 2016 : intégrée dans l'emploi du temps de chaque élève, elle permet de travailler en petits groupes dans plusieurs matières accompagnés de professeurs. Il ne s'agit pas à proprement parler de soutien mais de la possibilité pour les élèves d'approfondir leur travail dans l'une ou l'autre matière.

## 2.7 Livres et fournitures scolaires

**L'achat, l'entretien et la revente** éventuelle des manuels scolaires des élèves du collège et du lycée est à la charge des familles. La liste des livres est publiée sur le site internet de l'établissement en juin de l'année scolaire précédente. Les livres peuvent être achetés neufs ou d'occasion.

**Les livres d'allemand** sont souvent disponibles en librairie à Munich.

Pour **les livres français :** il est possible de commander les manuels et ouvrages ainsi que des fournitures scolaires sur le site internet de la Librairie LDE basée à Strasbourg. La commande sera livrée au Lycée (site de Sendling) juste avant la rentrée et les colis distribués aux élèves essentiellement le jour de la rentrée. Les adhérents aux associations ne paient pas de frais de port.

Des informations détaillées vous seront communiquées via le site des associations.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que ce système est très utile mais il est ***indispensable*** que les adhérents s'impliquent dans la distribution des livres pour que cette tâche ne reste pas à la charge de quelques rares bénévoles.

Les livres sont disponibles également sur les sites d'achat en ligne connus de tous. Il faut prévoir de commander suffisamment tôt.

Chaque année une **bourse aux livres** est organisée par l´associations de parents d'élèves dans les locaux du Lycée **fin juin** : elle permet aux élèves de vendre leurs livres scolaires de l'année qui se termine à ceux qui en ont besoin pour l'année suivante.  La date de la bourse aux livres est très largement communiquée auprès des parents et des élèves.

En raison de l'affluence importante ce jour-là il est judicieux d'essayer de vendre ou de se procurer les livres via la **bourse aux livres virtuelle** qui est actuellement mise en ligne sur le site de l'APELM. adresse site web

Les **prix des livres d'occasion** généralement admis par les familles sont ceux qui figurent sur la liste préparée par des parents d'élèves bénévoles, sur la base du prix neuf et de l'état des livres.

Fournitures « françaises » : n'hésitez pas à vous procurer par avance des cahiers ainsi que des feuilles ou copies doubles à grands carreaux (Seyes français) introuvables en Allemagne si vous en avez l'occasion car cela peut être demandé par certains professeurs. Il est toutefois possible de les commander sur internet ou via la LDE.

Il existe aussi une Librairie Française à Munich qui pourra vous dépanner en cas de besoin.

# 3. Outils de dialogue et de consultation parents - Lycée

## 3.1 Carnet de correspondance

Le carnet de correspondance, remis à chacun des élèves en début d'année, est l'outil officiel de communication entre les parents et l'établissement. L'élève doit toujours être en sa possession et les parents doivent le consulter régulièrement.

## 3.2 Pronote et ENT

### 3.2.1 Pronote :

Le Lycée Jean Renoir est équipé du système Pronote. C'est un site Internet et une application pour smartphone qui permet aux parents comme aux élèves d'être tenus au courant de nombreuses informations relatives à la scolarité : emploi du temps et ses éventuels changements, absences de professeurs, cahier de textes en ligne, suivi des résultats scolaires de l'élève etc. Les données sont accessibles au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe qui vous seront communiqués en début d'année scolaire. Votre enfant a également un accès à Pronote avec son propre identifiant et mot de passe.

### 3.2.2 ENT :

L´ENT est un système de messagerie interne au lycée Jean Renoir, grâce auquel vous serez informés des différentes annonces de la direction et par le biais duquel vous pouvez communiquer avec les différents services du lycée ou avec un professeur en particulier. Vous recevrez le lien et le code d´accès à la rentrée.

## 3.3 Rencontres parents-professeurs

Deux temps forts de rencontre entre les parents et les professeurs sont organisés chaque année.

- **À la rentrée :** les enseignants rencontrent les parents afin de présenter l'organisation du travail, les objectifs pédagogiques et les exigences propres à la nouvelle classe.

- Généralement **en janvier** se tient une rencontre parents-professeurs. Des entretiens individuels d'environ cinq minutes sont organisés à la demande des parents et/ou des professeurs. L'objectif est de discuter du parcours de l'élève et de recueillir les recommandations éventuelles du professeur ou de discuter de points soulevés par l'une ou l'autre des parties.

Si votre enfant rencontre des difficultés importantes ou si vous souhaitez discuter de façon plus détaillée d'une discipline en particulier, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous individuel en dehors de ces rencontres. Les professeurs peuvent également être amenés à vous solliciter pour une entrevue individuelle.

## 3.4 Le conseil de classe et la fiche de liaison

### 3.4.1 Conseil de classe

Chaque trimestre se termine par un conseil de classe pour chacune des classes du collège et du lycée. Y sont présents :

- le Proviseur, Proviseur adjoint ou le CPE qui président le conseil de classe
- le professeur principal et une partie des enseignants de la classe,
- les deux délégués des parents d'élèves de la classe ou leurs suppléants
- les deux délégués des élèves de la classe ou leurs suppléants.

L'objectif du conseil de classe est de recueillir un avis de l'équipe pédagogique sur la classe dans son ensemble et de discuter individuellement du parcours de chaque élève au cours du trimestre qui se termine et d'éventuels conseils d'orientation.

A l'issue du conseil de classe, le bulletin de l'élève sera envoyé aux parents via Pronote puis par la poste. Il est accompagné du compte-rendu du conseil relatif à la dynamique de la classe dans son ensemble, rédigé par les délégués des parents suite aux remarques faites par le professeur principal pendant le conseil.

### 3.4.2 Fiche de liaison

Pour les classes de 3ème et de 2nde, une fiche de dialogue entre les familles et le Lycée est distribuée en amont du conseil de classe et permet de recueillir les souhaits d'orientation des familles et de noter l'avis provisoire du conseil de classe lors du 2ème trimestre, puis définitif lors du 3ème conseil de classe.

En cas de désaccord entre les familles et le conseil de classe, le dialogue entre la famille et la direction du lycée est approfondi puis une procédure d'appel peut être organisée si nécessaire.

## 3.5 Association de parents d'élèves

Les parents d'élèves ont la possibilité d'adhérer s'ils le souhaitent à l'APELM : l'Association des Parents d'Élèves du Lycée Jean Renoir de Munich (APELM), www.apelmunich.org

Son rôle principal est de représenter les parents d'élèves dans les instances officielles (conseil d'établissement, conseil de discipline, commission hygiène et sécurité etc.) de faire le lien entre les parents et le Lycée, par exemple en participant à des médiations, en exprimant le point de vue des parents d'élèves vis-à-vis de représentants des autorités françaises ou bavaroises. Plus l'association a d'adhérents, plus elle est un interlocuteur crédible et important pour le Lycée et les autorités.

L'APELM et l'UPE (autre association de parents d'élèves qui n'existe plus désormais et dont de nombreux adhérents ont rejoint l'APELM) ont proposé des projets et événements :

- Rédaction et publication du présent guide d'entrée en 6ème
- Organisation d'ateliers méthodologie pour l'entrée en 6ème
- Formation et soutien des délégués
- Organisation de stages de premiers secours
- Organisation de conférences sur des thèmes intéressant la communauté scolaire.
- Organisation du Forum des Métiers
- Organisation de stages de méthodologie pour les bacheliers et pour le Diplôme National du Brevet (DNB) pour les élèves de 3ème
- Création d´une commission de solidarité en faveur des élèves du LJR

**IMPORTANT** : Si vous souhaitez participer activement à la vie de notre association que ce soit pour poursuivre les projets existants ou en lancer d'autres, vous êtes les bienvenus pour nous rejoindre. Pour plus d'informations, visitez notre site et faites-vous connaître !

N'oubliez pas qu'une association ne vit que par l'engagement de ses adhérents !

# 4. La vie quotidienne au Lycée Jean Renoir

## 4.1 Horaires

Les élèves du Lycée sont tous externes conformément au Règlement Intérieur.

On notera que **les collégiens doivent rester jusqu'à 11h en permanence**, s'ils n'ont pas de cours jusqu'à cette heure. Au-delà de 11h05, les collégiens qui n'ont pas cours sont libres de sortir des locaux du Lycée. Les lycéens le peuvent à tout moment, dans la mesure où ils n'ont pas cours. Si les collégiens ne peuvent se tenir dans la cour que durant les pauses, les lycéens peuvent y être présents mais doivent s'assurer de ne pas déranger.

## 4.2 Salle de permanence

Une salle de permanence avec un surveillant est ouverte de 8h à 17h35. Elle est accessible à tous, elle est destinée uniquement au travail.

## 4.3 Salle de travail des Lycéens

Une salle de travail en autonomie est réservée aux lycéens entre 8h et 11h et de 14h à 17h30.

## 4.4 Foyer des Lycéens

Une pièce est aménagée et mise à disposition des lycéens pour qu'ils puissent se détendre pendant leur temps libre (aux horaires d'ouverture du Lycée).

## 4.5 Salle des sacs et casiers

Les élèves doivent y déposer leur cartable/sac de sport afin de ne pas encombrer les parties communes de l'établissement. Il convient de préciser que la salle des sacs n'est pas surveillée et que le Lycée n'endosse pas de responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets déposés dans la salle des sacs.

Les casiers se trouvent dans la cour et sont abrités. Ils sont mis à la disposition des élèves par le Foyer Coopératif, moyennant un loyer annuel (actuellement 24€) et une caution de 26€. L'élève

devra également apporter un cadenas pour verrouiller son casier.

## 4.6 Représentation des élèves

En début d'année, dans chaque classe, les élèves élisent leurs délégués. Ils représentent leurs camarades lors du conseil de classes et pour la gestion des sujets concernant la classe au quotidien (déplacement de cours, préparation des voyages de classe etc.).

Des représentants des élèves du Lycée (2nde, 1ère et Terminale) siègent au CVL, Conseil de la Vie Lycéenne et avec les représentants des personnels et des parents d'élèves qui le composent également, ils peuvent formuler des propositions sur tous les sujets de la vie des lycéens.

Le vice-président du CVL ainsi que deux lycéens délégués siègent également au Conseil d'Établissement.

## 4.7 Déjeuner

La pause déjeuner s'étale de 11h00 à 13h45 selon les emplois du temps.

Il existe 3 possibilités pour déjeuner:

- la cantine en commandant ses repas au préalable auprès de la société Dussmann, un prestataire externe qui livre les repas au Lycée. Le fonctionnement de la cantine est expliqué de façon détaillée sur le site Internet du Lycée.
  L'interlocutrice pour toutes les questions relatives à la cantine au sein de l'établissement est Mme Collin.

- le repas « tiré du sac » ou « lunch box » qui peut être pris dans une salle destinée à cet effet. Un four à micro-ondes est à la disposition des élèves dans cette salle.

- Manger un snack à l'extérieur de l'établissement : une supérette, des boulangeries et petits restaurants de vente à emporter sont situés à quelques pas de l'établissement. Une remarque à ce sujet : les jeunes sont très à l'aise – parfois trop – dans ces magasins qu'ils connaissent comme leur poche au bout de quelques semaines. Il est indispensable qu'ils veillent à s'y comporter de façon respectueuse afin ne pas s'attirer des ennuis…

## 4.8 Activités extra-scolaires

### 4.8.1 Foyer Coopératif et Associations sportives et culturelles

Le Foyer Coopératif (FC) participe activement à la vie éducative et pédagogique du collège.

- Il gère la mise à disposition des **casiers** auprès des élèves,
- Il peut ponctuellement **aider financièrement** les familles qui en font la demande pour la participation aux frais pour des voyages scolaires ou à des sorties éducatives.
- Il gère les **ateliers sportifs et culturels** du collège et lycée. L'inscription aux activités sportives et culturelles se fait au mois de septembre. Les activités proposées en 2017-2018 étaient : Badminton, Football, Gymnastique rythmique, Basket, Cirque, Accro-gym, Kindball, Jardin pédagogique, Club lecture, Club BD Manga, Échecs et Club solidarité. Des professeurs et des assistants d'éducation de l'établissement assurent l'encadrement de ces activités. L'ensemble du planning est disponible auprès du Foyer Coopératif.

La cotisation annuelle au Foyer coopératif s'élève à 30€ par enfant, elle leur permet d'accéder à une ou plusieurs activités sportives et culturelles. Cette cotisation peut-être également versée sans participation à ces activités, par solidarité.

# 5. Adresses et liens utiles. Bibliographie

## 5.1 Adresses

**Lycée Jean Renoir**
Berlepschstraße 3, 81373 München (Sendling)
Ungsteinerstraße 50, 81539 München (Giesing)
www.lycee-jean-renoir.de

**Consulat Général de France**
Heimeranstraße 31, 80339 München
https://de.ambafrance.org/-Munich-

**Institut Français**
Kaulbachstraße 13, 80539 München
https://muenchen.institutfrancais.de

**Librairie française**
Georgenstr. 43, 80799 München
http://www.librairie-francaise-munich.de

## 5.2 Liens

www.education.gouv.fr : site du Ministère de l'Éducation National

www.eduscol.education.fr : Site de l'Éducation National contenant des Ressources pédagogiques pour les professeurs et avec des contenus accessibles à tous.

www.onisep.fr : Les publications de l'Onisep sont une source d'information pour en savoir plus sur les formations, l'orientation et les métiers.

www.aefe.fr : L'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger) est l'organisme de tutelle dont dépend le Lycée Jean Renoir.

www.dysamunich.org : Dys à Munich est un partenaire dans la réflexion sur les troubles des apprentissages pour et avec les différents acteurs sur Munich (professionnels de santé, écoles).

www.schulberatung.bayern.de/schulberatung/muenchen/ site de l'organisme de la ville de Munich à consulter sur les questions d'orientation scolaire (Schulberatungstelle).

www.munich-french-connection.net

www.munichaccueil.org

vivreamunich.com

## 5.3 Bibliographie


Réussir l'orientation de ses enfants
*Gérard Roudaut*
Studyrama

Changer d'état d'esprit, une nouvelle psychologie de la réussite
*Carol S. Dweck*
Mardaga

Votre Ado
*Marcel Rufo et Christine Schilte*
Éditions Marabout

# DOSSIER SPÉCIAL

# Entrée en 6ème

# DOSSIER SPÉCIAL ENTRÉE EN 6ème

Ce chapitre s'adresse aux élèves et a été rédigé avec l'aide de collégiens du Lycée, mais il n'est pas interdit aux parents d'y jeter un coup d'œil !

## L'entrée en 6ème, un cap important

**En septembre, tu vas franchir un cap important :** au collège, le rythme de travail et de vie va beaucoup changer : ce sera plus d'autonomie et donc plus d'organisation qu'au primaire.

Pour que tu saches ce qui t'attend, un atelier de méthodologie pour l'entrée en 6ème est organisé en début d'année scolaire.

## C'est quoi le collège ? Et la 6ème ?

**La 6ème est la première classe du collège.** C'est la continuité du cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème). C'est un cycle de « consolidation » qui se termine avec la 6ème. La classe de 6ème a donc pour objectif de consolider les compétences acquises à l'école élémentaire et de te permettre de découvrir comment fonctionne l'enseignement secondaire.

Le cycle 4 (5ème, 4ème et 3ème) est celui des approfondissements.

### Ce qui va changer pour toi :

- Un emploi du temps qui change chaque jour.

- Plusieurs matières et plusieurs professeurs avec des méthodes de travail différentes.
- Un changement de salle à chaque cours.
- Des devoirs sur table plus réguliers et du travail à la maison plus important. Dans l'ensemble la charge de travail est plus lourde qu'au primaire.
- Il n'y a pas de service de ramassage scolaire, il est donc possible que tu doives aller à l'école seul(e), par exemple en transports en commun. Il te faudra une carte de transport « Ausbildungstarif 2 » pour lequel le Lycée te fournira un formulaire que tes parents devront remplir et envoyer à la MVG - toutes les informations sont ici.
- Des "trous" dans l'emploi du temps, soit du temps libre à occuper tout en respectant les règles en vigueur au Lycée. Pour les heures de permanence, prévois quelque chose pour t'occuper : des devoirs ou quelque chose à lire par exemple.
- Des classes mélangées selon les niveaux de langues.
- Tu devras gérer ton matériel, en utilisant ton casier, apporter des manuels et cahiers différents chaque jour.

Au début de l'année scolaire, les profs sont à ton écoute pour que le démarrage se fasse en douceur mais passée une petite phase d'adaptation, tu verras que tu entreras dans un rythme de croisière avec les nouveaux réflexes nécessaires à ta vie au collège.

# Organisation scolaire

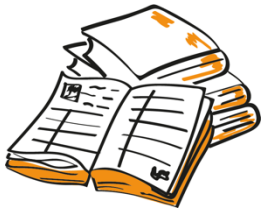

## En 6ème, tu auras entre 25 et 26 heures de cours par semaine.

Certains ont lieu en classe entière, d'autres en petits groupes ou en groupes avec des élèves d'autres classes de 6ème, comme les cours d'allemand, par exemple.

Voici la liste des matières enseignées en 6ème au Lycée Jean Renoir :

| | |
|---|---|
| Français | 4h30 dont 1 heure d'aide personnalisée |
| Mathématiques | 4h00 dont ½ heure d'aide personnalisée |
| Histoire-Géographie | 3h30 |
| Sciences | 2h30 |
| Allemand (répartition des élèves selon le niveau) | |
| Langue Maternelle | 4h |
| Langue Seconde | 4h |
| Langue étrangère | 4h |
| Grand Débutant | 3h supplémentaires (au total 7h hebdomadaires) |
| Anglais | 3h |
| EPS (Éducation Physique et Sportive) | 4h |
| Arts Plastiques | 1h |
| Éducation musicale | 1h |

# Équipe pédagogique

**Au collège, ce n'est plus un seul enseignant que tu verras chaque jour comme au primaire, mais une équipe enseignante qui est représentée par le professeur principal.**
Il est chargé de la coordination de l'équipe pédagogique de la classe.

Il anime les heures de "vie de classe", destinées à régler les problèmes de vie en groupe et aussi à l'apprentissage de la citoyenneté. Il sera l'interlocuteur pour les questions d'ordre général concernant ta scolarité – aussi bien pour toi que pour tes parents qui pourront prendre rendez-vous avec lui si c'est nécessaire. Le professeur principal rédige l'appréciation générale qui figurera dans ton bulletin.

Pour chaque matière, tu auras un professeur différent. Tes parents pourront demander un rendez-vous avec l'un ou l'autre d'entre eux pour discuter de ton travail dans la matière concernée.

L'outil de communication le plus simple entre les parents et les enseignants, c'est le carnet de correspondance qui te sera remis en début d'année. N'oublie pas de le montrer régulièrement à tes parents ! Pour la communication entre parents et professeurs, il y a aussi Pronote.

# Encore quelques petits conseils...

- Garde ton **emploi du temps** à portée de main pour faciliter ton organisation, donnes-en aussi une copie à tes parents. Tu peux toujours vérifier sur Pronote s'il y a des changements.

- Il va falloir t'organiser en début d'année pour **travailler en continu**. Par exemple, en relisant tes notes prises en cours, ce sera plus facile et rapide de réviser. Tu peux aussi refaire les exercices les plus difficiles pour être sûr d'avoir tout compris.

- **Approfondir** ce que tu apprends, c'est très utile et ça te permettra d'avoir ta vision à toi sur un domaine. Tu peux regarder dans tes manuels scolaires mais aussi faire des recherches ailleurs. Pour tes exposés ce sera indispensable : en cherchant sur Internet, à la bibliothèque ou dans les journaux, dans des émissions de radio ou de télévision tu trouveras beaucoup de choses... Au début, c'est une bonne idée de demander à un adulte de t'aider à trier parmi toutes les informations que tu réussiras à trouver.

- En 6ème tu auras environ une heure de **devoirs** chaque jour, parfois plus. Il faudra organiser ton travail pour la semaine.

- Des sessions de **soutien** sont proposées par certains profs. Elles sont parfois facultatives. Même dans ce cas, n'hésite pas à y aller.

- Il faut aussi veiller à ton **hygiène de vie** : Le collège représente un changement important dans ta vie. Il faut bien dormir : et oui, selon les spécialistes, un élève de 6ème a encore besoin d'environ 10 heures de sommeil ! L'heure du déjeuner peut être assez tardive, ça dépendra des jours, selon ton emploi du temps : pense à prendre un snack dans ton cartable pour tenir le coup jusque-là. Attention, les chewing-gums sont interdits au Lycée Jean Renoir !

- Tous les élèves connaissent le Penny, le supermarché qui se trouve à une cinquantaine de mètres du Lycée. Tu verras, c'est très pratique et on y trouve de tout : des bonbons, des snacks, des fruits, des boissons… Même si tu t'y sens vite comme chez toi, il faut s'y comporter comme dans n'importe quel magasin - par exemple on évite de rentrer avec toute l'équipe de foot pour acheter des chewing-gums et on n'ouvre pas son paquet de chips avant de l'avoir payé ! Dans les boulangeries juste à côté, c'est pareil…

- **Écrans** : tu les utiliseras aussi au collège, par exemple pour tes recherches mais attention, l'utilisation du téléphone portable est strictement réglementée au Lycée (y compris dans la cour). Si on ne respecte pas ces règles, le téléphone peut être confisqué et devra être récupéré à la Vie Scolaire par tes parents.

- **Temps libre** : il existe des ateliers proposés par le Foyer Coopératif, renseigne-toi en début d'année, tu trouveras peut-être quelque chose qui t'intéressera !

# Table des matières :


**1. ORGANISATION GÉNÉRALE ..... 4**

1.1 ÉQUIPES PEDAGOGIQUES ET INTERLOCUTEURS ..... 4
1.2 REGLEMENT INTERIEUR ..... 6

**2. SCOLARITÉ, ENSEIGNEMENTS ET ORIENTATION ..... 7**

2.1 ENSEIGNEMENT DES LANGUES ..... 7
2.2 ABIBAC ..... 8
2.3 SECTION EUROPEENNE ..... 8
2.4 EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS) ..... 8
2.5 CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (C.D.I.) ..... 8
2.6 SOUTIEN ET OUTILS D'APPROFONDISSEMENT ..... 8
2.7 LIVRES ET FOURNITURES SCOLAIRES ..... 9

**3. OUTILS DE DIALOGUE ET DE CONSULTATION PARENTS - LYCÉE ..... 10**

3.1 CARNET DE CORRESPONDANCE ..... 10
3.2 PRONOTE ..... 10
3.3 RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS ..... 10
3.4 LE CONSEIL DE CLASSE ET LA FICHE DE LIAISON ..... 11
3.5 ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES ..... 12

**4. LA VIE QUOTIDIENNE AU LYCÉE JEAN RENOIR ..... 13**

4.1 HORAIRES ..... 13
4.2 SALLE DE PERMANENCE ..... 13
4.3 SALLE DE TRAVAIL DES LYCEENS ..... 13
4.4 FOYER DES LYCEENS ..... 13
4.5 SALLE DES SACS ET CASIERS ..... 13
4.6 REPRESENTATION DES ELEVES ..... 14
4.7 DEJEUNER ..... 14
4.8 ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES ..... 15

**5. ADRESSES ET LIENS UTILES. BIBLIOGRAPHIE ..... 15**

5.1 ADRESSES ..... 15
5.2 LIENS ..... 16
5.3 BIBLIOGRAPHIE ..... 16

**DOSSIER SPECIAL ENTRÉE EN 6ÈME ..... 15**

**TABLE DES MATIÈRES**
**REMERCIEMENTS**

LYCÉE FRANÇAIS JEAN RENOIR

Guide élaboré par des parents pour les parents

inclus

DOSSIER SPÉCIAL

Entrée en 6ème


## Remerciements :

Nous tenons à remercier très chaleureusement celles et ceux qui ont activement contribué à la réalisation de ce document.

- M. Philippe Buttani, proviseur du Lycée Jean Renoir
- M. Alex Larroza, CPE
- Mme Tifenn Le Poultier, graphiste

… et bien entendu tous les bénévoles de l'APELM qui nous ont soutenues en fournissant travail, idées et support précieux !


APELM e.V.

ASSOCIATION des PARENTS d'ÉLÈVES du LYCÉE JEAN RENOIR - MUNICH

Munich Lycée Jean Renoir

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

établissement géré par / *Schulträger* l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger)